Agneaux Contact

Journal d'information de la commune d'Agneaux Décembre 2018 N° 73

Joyeuses fêtes à tous

www.agneaux.fr

EDITORIA

Habitants d'Agneaux, chers amis,

Le temps est venu d'une nouvelle rencontre avec vous, au travers de notre bulletin municipal.
Nous venons de vivre une année riche en événements pour notre commune, faite de grands moments de bonheur mais aussi de peine, avec la disparition d'Agnelais très engagés auprès de nous tous.
J'aurai une pensée toute particulière pour mon prédécesseur, Monsieur Alain Métral, qui nous a quittés le 21 octobre dernier. Alain Métral a beaucoup œuvré pour qu'Agneaux soit une ville agréable et attachante.
Durant ses mandats, il n'a eu cesse de porter attention aux autres, et particulièrement à la jeunesse, privilégiant toujours l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier.
Personnellement, j'ai découvert un homme très attachant, discret et pétri de convictions.
Merci encore cher Alain pour ton engagement au service de notre belle commune.
Notre ambition, vous le savez, est de poursuivre cette voie en veillant quotidiennement à ce que vous puissiez tous trouver ce qui correspond le mieux à vos attentes.
En ce qui concerne la vie de notre commune, je me vois dans l'obligation d'aborder les problèmes actuels d'insécurité : les cambriolages. Agneaux comme, malheureusement plusieurs communes, a été victime à maintes reprises de malfaiteurs travaillant en bandes organisées et venant de l'extérieur.
Je vous rappelle une nouvelle fois qu'il faut hélas prendre le maximum de précautions lorsque vous vous absentez, ne serait-ce que pour une très courte durée. N'hésitez pas à fermer les volets sur les parties les plus accessibles de la maison.
Si vous remarquez un comportement suspect, appelez immédiatement la police qui pourra rapidement vérifier.
Enfin, sachez que, si vous vous absentez quelques jours, en le signalant aux services de police , des agents passeront régulièrement à votre domicile.

Chers amis, en cette fin d'année 2018, qu'il me soit permis de vous souhaiter le meilleur pour vous-mêmes et pour vos familles ; que l'année 2019 qui se profile vous apporte tout le bonheur possible et vous permette la réalisation de vos projets les plus chers.

Bien cordialement.

Votre Maire
Alain SÉVÊQUE

Sommaire

P 4 : Programme du Téléthon 2018
P 5 : Brèves
P 6 : Le blaireau dans les jardins
P 7 : L'amicale des plus de 65 ans
P 8 : L'Itep, un établissement pour les jeunes en difficulté
P 9 : Dates à retenir
P10 : Le moto club Les Racoons Bikers
P 11 : Le team Led Compétition
P12 : Alain Métral
P 13 : Urbanisme
P 14 : L'année 2018 en images
P 16 : Agglo Saint-Lô
P 17 : Les écoles et l'ALSH
P 18 : Les cérémonies du 11 novembre
P 20 : La parole aux élus

Agneaux contact
Directeur de publication : Alain SÉVÊQUE
Secrétaire de rédaction : Michèle DEBONO
Comité de rédaction : André BULUCUA, Françoise COULOMBIER, Thierry DUPRAY, Michèle LALLIER, Annick LAMAZURE, Anne HÉDOUIN.
Crédit photos : Mairie d'Agneaux, P. Yves Lemeur, François Lemarchand, Saint-Lô Agglo, x
Impression : Imprimerie Lebrun Caen.
Conception : Philippe Mauger Création 06 08 93 71 93.

L

Marché de Noël

Agneaux

Salle omnisports

Samedi 15 décembre de14 h à 20 h

Animations - 50 exposants

Cérémonie du 11 novembre

Numéros d'urgence

Emplacement des défibrillateurs :
Mairie
Salle des fêtes
Salle omnisports
Pharmacies du Bocage et Pallix
Club House - Football Club
Numéros d'urgence :
Centre anti-poison de Rennes : 02 99 59 22 22
Commissariat : 02 33 72 68 00
Gendarmerie : 02 33 75 50 00
Police secours : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Urgence Sécurité GAZ : 0 800 47 33 33

AGNEAUX
Cité Art de Vivre

facebook.com/ville.agneaux

TÉLÉTHON 2018

PROGRAMME

Vendredi 7 décembre - à partir de 18 h 30

Dojo - Complexe sportif

Judo club d'Agneaux Téléthon chutes

Samedi 8 décembre - à partir de 10 h

Médiathèque

Association culturelle d'Agneaux, vente de livres
Des consoles et des pixels, consoles de jeux électroniques
Association Fajam-Dee-Family, démonstration de Hip-Hop

Espace Loisirs - de 10 h à 12 h

Animation de l'Espace Loisirs d'Agneaux
Matinée Parents – enfants : vente de photos au profit du Téléthon

Place Pierre de Gouville - Village Téléthon devant la médiathèque

Comité des fêtes, jardins familiaux, volontaires
Vente de crêpes (cuites sur place), vente de café, chocolat, vin chaud et soupe
ACSA (Commerçants - La Palière), vente de jacinthes : Carrefour City et les fleuristes Lecocq & Le Loup
Francs Archers d'Agneaux + Kyudo, initiation au tir à l'arc sous tente sécurisée
Les Agnelets, animation : vélos home trainer + un tapis de course au village Raccoons bikers, promenades en motos (2 ou 3 roues)
Agneaux basket club, défi fil rouge : marquer un maximum de paniers
Country walkin'50, démonstration de danse country
Catherine Form, promenades en calèche
Joie et santé, randonnée (de 14 h à environ 17 h), au retour de la randonnée, verre de l'amitié offert par la mairie, salle N°2 de la médiathèque

Hall du centre commercial Leclerc

Commission jeunes, vente des objets confectionnés par les enfants du centre de loisirs, objets de la boutique Téléthon, objets confectionnés par les résidents des "Rouges Gorges"

Dimanche 9 décembre - 15 h

Eglise Saint-Jean-Baptiste d'Agneaux

Concert coordination : Bruno Larsonneur
Première partie : Cuivres de la CODA + chorale de Cœur en Chœur
Deuxième partie : Ensemble classique Briovère

L'équipe du Comité des fêtes assurera la préparation du vin chaud

de 9 h à 11 h : Country walkin'50
de 11 h à 12 h : Michèle Debono et comité Jumelage Agneaux - Rapolt
de 12 h à 14 h : Les Agnelets
à partir de 14 h : Comité des fêtes

Autres activités organisées en dehors du week-end du 7 au 9 décembre

Histoire de fils en fleurs, vente de broderies au profit du Téléthon (exposition du 6 au 13 octobre).
Résidence Les Rouges Gorges, confection d'objets de décoration au bénéfice du Téléthon.
Enfants du centre de loisirs, confection d'objets pour décorer les sapins de Noël.
Les Médiévales et Country walkin'50, dons à l'occasion de leur banquet.
Associations volontaires, vente de tickets de tombolas.

Ecoles primaires, concours de dessins :

Marie Ravenel et l'Institut
Les plus beaux dessins seront affichés dans la salle d'exposition de la médiathèque puis envoyés à l'AFM.

BRÈVES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'an prochain, je vote
Cette année, je m'inscris !
L'inscription sur les listes électorales est possible en mairie jusqu'au 31 décembre 2018.
Le jour des élections, pensez à vous munir d'une pièce d'identité obligatoire.
Si vous avez déménagé sur la commune, n'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse à la mairie avant le 31 décembre 2018.

PLAN GRAND FROID 2018-2019 - RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES A DOMICILE

Dans le cadre du plan grand froid, si vous êtes dans un environnement isolé et seul(e) ou si vous connaissez des personnes fragiles et isolées dans votre entourage, merci de signaler leur identité en mairie d'Agneaux dans les plus brefs délais.
Un registre est tenu afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le préfet dans des situations d'événement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

LIVRES À DOMICILE

Elisabeth LEGRAND, maire-adjoint, chargée des affaires sociales vous informe :
"Vous souffrez de solitude, vous vous sentez isolés, vous désirez un portage de livres à domicile... N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie d'Agneaux."

POUR PARAÎTRE DANS AGNEAUX CONTACT : ÉCRIVEZ-NOUS !

Vous êtes une association d'Agneaux ou ayant des activités sur la commune, n'hésitez pas à faire connaître vos animations et vos initiatives dans Agneaux Contact. De même, si vous désirez mettre en valeur un ou plusieurs membres de votre association, transmettez-nous votre proposition d'article.

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE - SANTÉ ET PRÉVENTION

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont les dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.
En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :
- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter les appareils de combustion si possible
- Faire évacuer les lieux
- Appeler les secours (112, 18 ou 15)
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel

Plus d'infos sur : inpes.santepubliquefrance.fr

AGNEAUX CONTACT POUR MALVOYANTS

Depuis un an déjà (cf. Agneaux Contact n° 71), les malvoyants et empêchés de lire de notre commune ont à leur disposition la version CD du journal de l'information municipale « Agneaux contact ». Ces supports d'information sont disponibles gratuitement à la Médiathèque d'Agneaux. N'hésitez pas à le rappeler autour de vous, famille ou amis, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

UN LIVRE SUR AGNEAUX DE J. LECHEVALIER

Neuf siècles de vie ancestrale avaient modelé la commune d'Agneaux dans un méandre de la Vire. Éparpillant ses « feux » en de multiples vallées, l'église était elle-même isolée, ses châteaux et manoirs étaient restés un peu au secret. Deux siècles de vie mitoyenne avec la cité devenue préfectorale l'avaient aussi laissée sans noyau, en sa substance rurale et son architecture diffuse.
Après juin 1944, la griffe de l'histoire marquait les deux cités confondues. Et ce fut le déclic de l'ère moderne, deux décennies de cité dortoir lui ont donné une autre dimension, étirée, comme ces adolescentes trop vite grandies.
La grande route Saint-Lô / Coutances représentant de plus en plus de trafic, s'élargissait et comme une bissectrice coupait la cité en deux sur toute sa longueur. Le voyageur qui l'empruntait, ne voyait plus que cette grande ligne droite qui dévalait à l'est et montait vers l'ouest. A partir de cet instant présent, la cité n'était plus adaptée pour les piétons.
Le patrimoine de la mémoire quel qui soit, appartient à tous. Connaître ses origines à travers les récits des anciens est primordial.
Agneaux avait un nom, une âme, du caractère assurément. Cependant, il lui manquait un centre de gravité. Aujourd'hui, la place Edmond Piedagnel (la Palière) et la place Pierre de Gouville (Place de l'Église) forment le cœur de la ville, contribuant ainsi à lui donner une impulsion économique des plus saisissante vis à vis de ces communes riveraines.
Ce livre parsemé d'images et photos anciennes, vous fera à tout instant découvrir des moments forts de souvenirs et de paysages d'Agneaux.
Le livre sera en vente au marché de Noël d'Agneaux à la salle omnisports le samedi 15 décembre 2018 , de 14 h à 20 h.

Commerçants d'Agneaux
TOMBOLA

Les commerçants d'Agneaux organisent une tombola du 8 au 23 décembre 2018.

A gagner :

1 voyage en Croatie
1 vélo à assistance électrique et de nombreux autres lots
Tirage au sort le vendredi 28 décembre 2018 et remise des lots le lundi 14 janvier 2019 à 18 h 30

Préservons notre environnement

La commune s'est engagée dans une démarche environnementale en signant avec la FREDON (organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal missionné par le ministère de l'Agriculture), une charte visant à abandonner l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) dans ses espaces publics.

Aujourd'hui, nous savons que ces produits impactent fortement l'environnement (la faune et la flore), dégradent durablement nos ressources (en eau) et provoquent sur le long terme des maladies qui peuvent s'avérer très graves, notamment pour les enfants.

Aussi, en renonçant à utiliser les pesticides, la commune entend démontrer qu'une autre voie est possible pour préserver la qualité de vie de ses habitants.

Des méthodes alternatives de désherbage ou de prévention sont envisageables. Ainsi cet été, une balayeuse de voirie équipée d'un 3ème bras mobile pour le désherbage des caniveaux ainsi qu'une broyeuse à végétaux ont été achetées avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ces nouvelles pratiques vont modifier l'espace public, la végétation considérée comme indésirable, sera inévitablement plus présente.

Cependant, nos agents continueront à être mobilisés pour assurer un entretien permanent de la voirie, afin de limiter les conséquences de ces choix.

La préservation des ressources, de la santé et de la biodiversité constituent un objectif commun que nous devons partager ; comme la commune, adoptez de nouvelles alternatives aux traitements chimiques : le désherbage manuel (binette, eau chaude) le désherbage mécanique, le paillage, l'utilisation de géotextile…

Les conseils sur les bonnes pratiques phytosanitaires sont disponibles sur le site : www.agneaux.fr/ rubrique Pratique

Football

Photo générationnelle du football de poussins à juniors

Première équipe féminine à Agneaux

Blaireau européen, habitant d'Agneaux du côté de la Buissonnière

Certains jardins agnelais sont visités par les blaireaux friands de noisettes en septembre et octobre.

Le blaireau européen porte le nom scientifique meles meles. C'est la plus grosse espèce de mustélidées d'Europe. Trapu et court sur patte, il peut atteindre 70 cm de long (90 cm avec la queue, qui mesure 20 cm environ) pour 25 à 30 cm au garrot et jusqu'à une vingtaine de kilogrammes.

Il est très reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc. Ce blaireau vit potentiellement dans presque toute l'Europe et une grande partie du nord de l'Asie centrale et du nord au sud du cercle polaire.

C'est un animal fouisseur, capable de construire de vastes galeries « familiales ».

Cet animal réputé forestier s'adapte en réalité à des habitats assez variés qu'il exploite différemment selon la saison, mais il creuse généralement son terrier près des buissons à baies sauvages, tels que sureau noir et sureau yèble dont il se régale l'époque venue.

Les blaireaux ne sortent que le soir venu pour rechercher de la nourriture, uriner et déféquer. Le blaireau peut faire ses besoins dans le terrier, dans des chambres spéciales, mais il les fait le plus souvent à l'extérieur dans des trous en forme d'entonnoir creusés à cet effet.

En Europe, il est classé dans l'annexe III de la Convention de Berne, ce qui en fait une espèce partiellement protégée.

Dans la plupart des départements français, il existe un loisir ou mode de chasse dit « déterrage », dont le but est d'attraper le blaireau enterré au fond de son trou, en creusant pour atteindre une chambre terrier et en utilisant des chiens spécialement dressés pour le coincer au fond de son trou.

LES AÎNÉS

Amicale des plus de 65 ans

"Le temps s'est assombri ce jour" telle a été l'introduction du repas des aînés ce dimanche 21 octobre.
En effet, M. Alain Métral, maire-honoraire, a quitté ce monde juste au moment de l'ouverture des portes de la salle qui accueillait 285 convives.

Comme le rappelle la présidente, Mme Elisabeth Legrand, lors de son discours, M. Métral a toujours été présent depuis 20 ans qu'elle préside cette association.
Le repas préparé par les commerçants de la commune, servi par des bénévoles, n'a pas connu l'ambiance des années précédentes.
Les musiciens et les majorettes de Bricquebec-en-Cotentin ont malgré tout réussi à agrémenter cet après-midi.
Une pensée toute particulière à M. Roland Renouf qui a présidé l'association en 1995, décédé le 16 octobre dernier.
Mme Suzanne Leiblang, doyenne de la commune et centenaire depuis le 25 septembre dernier sera honorée dans les jours à venir.

Jumelage Fratautii Noi

La commune d'Agneaux et le comité de jumelage Agneaux-Rapolt ont reçu du 6 au 10 novembre une délégation venue de la commune de Fratautii Noi, commune située au nord-est de la Roumanie, en Bucovine. Cette délégation était composée de 5 personnes : Gheorghe Streaanga, maire de la ville, de Vasile Olar, directeur des écoles, Mircea Guta, comptable, Alex Iliut, directeur finances européennes, et Daniel Botezat, prêtre orthodoxe.
Le but était de faire connaissance et peut-être envisager des actions communes pouvant déboucher dans les années à venir par la signature d'une charte de jumelage entre ces deux communes.

L'ITEP

Un établissement médico-social pour aider les jeunes en difficulté

Créé dans les années 50 au sein du château La Tremblaye situé chemin du Bosq, l'Institut de rééducation « La Tremblaye » est aujourd'hui appelé Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Il est géré par l'Association d'Aide aux Adultes et Jeunes en Difficulté (AAJD) présidé par André Moinard.

C'est un établissement médico-social pour lequel un décret définit le public accompagné et les missions : les ITEP accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

Les missions de l'ITEP sont les suivantes :

- accompagner le développement des enfants et adolescents, et leur permettre de prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés, et à se mobiliser pour aller vers leur autonomie,
- dispenser des soins et des rééducations,
- favoriser le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social,
- promouvoir leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle,
- assurer, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite des trois années,
- participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées.

« Nous sommes autorisés par l'Agence Régionale de Santé, à accompagner 76 jeunes, garçons et filles âgés de 6 à 20 ans, originaires principalement de la Manche, souligne l'actuel directeur de l'ITEP agnelais, Thierry Pasquet. *Nous disposons de deux sites depuis 2008, date à laquelle nous avons ouvert Querqueville qui accueille 28 jeunes en semi-internat. Sur Agneaux, nous accompagnons 48 jeunes dont 28 en internat de semaine, les autres pouvant bénéficier d'une modalité d'hébergement différente, ceci par l'intermédiaire d'un accueil familial. »*

L'enfant ou l'adolescent est accueilli sur décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et en accord avec ses parents.

« Pour mener à bien nos missions, poursuit Thierry Pasquet, *nous disposons d'une équipe interdisciplinaire avec une majorité d'éducateurs, mais aussi des assistantes familiales, des enseignants spécialisés, des psychologues, des infirmières et un médecin pédopsychiatre. »*

Pour le centre-Manche, les jeunes sont accueillis sur quatre unités de vie situées à proximité du château La Tremblaye et dans une maison à Saint-Lô, située rue de l'Yser. Pour les temps de scolarité, l'ITEP dispose de classes en interne et de classes intégrées à des groupes scolaires : Yser, Palliers et collège Pasteur.

A Querqueville, un bâtiment loué de 1200 m² a été aménagé avec trois unités de vie, des classes et des espaces de soins. Chaque enfant ou adolescent bénéficie d'un projet personnalisé d'accompagnement co-construit avec lui, sa famille et les professionnels de l'ITEP.

« Concentrer sur un même lieu des jeunes qui présentent des troubles du comportement tout en leur offrant un cadre de vie sécurisant et apaisant, n'est pas un exercice facile, précise le directeur. *De façon permanente, nous soutenons une approche bien traitante, valorisante des enfants et des adolescents, et une majorité du personnel est formé à une approche préventive des crises d'agitation. Nous développons aussi des méthodes spécifiques d'intervention, telles que les techniques cognitivo-comportementales qui permettent aux jeunes de mieux gérer leurs émotions et de développer des comportements adaptés. »*

DATES À RETENIR

Vendredi 7 et samedi 8 décembre
Téléthon
Samedi 8 décembre
Remise des médailles pour les sportifs - 10 h - Médiathèque
Samedi 15 décembre
Heure du conte de Noël - 11 h - Médiathèque
Samedi 15 décembre
Spectacle de Noël - 15 h - Salle des fêtes
Samedi 15 décembre
Marché de Noël de 14 h à 20 h - Salle omnisports
Samedi 22 décembre
Photos avec le Père Noël de 15 h à 18 h - Place de Gouville
Lundi 7 janvier
Vœux du maire à la population - Salle des fêtes -18 h
Samedi 19 janvier
Nuite de lecture - Médiathèque
Du 8 janvier au 2 février
Expo association culturelle - Le développement durable - Médiathèque
Vendredi 1er février
Concert ACL - Lou Volt - Salle des fêtes -20 h 30
Samedi 9 mars
Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture
de 10 h à 17 h - Salle omnisports
Mercredi 13 mars
Journée des mathématiques - Médiathèque
Du 15 au 17 mars
Journée des cuivres - Médiathèque
Vendredi 22 mars
Concert ACL - Jules Nectar - Salle des fêtes -20 h 30
Dimanche 24 mars
Concours de piano - Médiathèque à partir 9 h
Remise des diplômes à 18 h
Vendredi 12 avril
Concert ACL - Frères Brothers - Salle des fêtes -20 h 30
Lundi 22 avril
Chasse aux œufs de Pâques, parc de la mairie
Du 14 au 31 mai
Expo des travaux des enfants des écoles - Médiathèque
Du 1er au 14 juin
Expo arts plastiques - Médiathèque
Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juin
Fête Saint Jean
Dimanche 23 juin
Fête de la musique pour les enfants, parc de la Palière

facebook.com/ville.agneaux

Moto club
Les Raccoons Bikers

Nouveau à Agneaux, le moto club les Raccoons Bikers vous accueille pour des balades motos 2 fois par mois (suivant les saisons).
Nous organisons également des balades caritatives (Balades de Noël, balades pour nos ainés, baptêmes motos, action téléthon, et autres).
L'esprit de ce moto club est la convivialité et la bonne humeur.
On accepte les motos à partir de 125 cm^3 ainsi que les 3 roues (trikes, can-am, side)
Nous serons présents le 8 décembre pour des baptêmes motos place de Gouville pour le téléthon.

Les Raccoons Bikers
Sylvain Villalard
2 impasse de la banque 50180 AGNEAUX
06 86 64 38 19 - 06 71 01 10 37
Notre page facebook : http://www.facebook.com/lesraccoonsbikers/

Balade de Noël

Rendez-vous le 9 décembre à 13 h 30, place de Gouville à Agneaux, départ vers 14 h. Déguisement souhaité sur le thème de Noël. Pour participer, il suffit d'apporter un ou plusieurs cadeaux (non emballés) pour les déposer sous le sapin des enfants hospitalisés au Mémorial de Saint-Lô. Un moment de partage sera prévu avec les enfants à l'arrivée.

De gauche à droite : Joël MESNILGRENTE - Dominique HUE Ludovic VINDARD

Les Teurses, pré-grille Théreval - Agneaux

Team LED Compétition

la course en tête depuis 15 ans

L'écurie de course automobile agnelaise team L.E.D Compétition, a été fondée en 2003 sous le statut d'association loi 1901 avec pour but, la participation aux épreuves et la promotion du sport automobile.
L'écurie est présidée par Etienne Lelandais, elle est affiliée à l'ASA du Bocage et ses pilotes sont membres du Saint-Lô Auto Club.
Le team dispute principalement des épreuves régionales de slaloms, montagne et rallyes depuis ses débuts avec des participations en championnat de France de la montagne à Théréval-Agneaux chaque année et en coupe de France des rallyes, notamment le Rallye Suisse Normande.

Un engagement avec deux voitures à la prestigieuse course de côte du Mont-Dore - Chambon-sur-Lac en 2013, (Championnat d'Europe de La montagne, épreuve qui comptait pour le championnat de France), a permis de courir dans une épreuve de haut niveau.
Le team s'est constitué un palmarès dans les différentes épreuves, challenges régionaux et a obtenu une qualification aux finales de la coupe de France de la montagne en 2015 avec Ludovic Vindard.
En 2010, un troisième pilote, Dominique Hue, est venu compléter l'équipe composée de Ludovic Vindard et de Joël Mesnilgrente.
Depuis 2011, le team dispose d'un site web afin de développer une stratégie de communication notamment auprès de ses partenaires, on y trouve les activités de l'écurie, les résultats des épreuves et des galeries photos. Des partenaires Agnelais soutiennent sans faille le team depuis plusieurs années.
La saison 2018 a débuté par la course de côte de Théréval - Agneaux et s'est terminée par le rallye du Bocage Tessy-Bocage, Gouvets, Montabot pour un programme complet de douze épreuves.

L'écurie a enregistré d'excellents résultats en 2018, à savoir :

Une deuxième place au classement général à la course de Côte d'Hérenguerville - Quettreville, cinq victoires, une deuxième place en Groupe F2000, cinq victoires, deux deuxièmes places, trois troisièmes places en Classe F2000-3, une quatrième place de groupe F2000 aux Teurses de Théréval-Agneaux, championnat de France de la Montagne, u!ne neuvième place au classement général du rallye Saint-Lô Agglo.

Le team disposera dans les prochaines semaines d'un nouveau site Web utilisant le Responsive Web Design, (RWD), technique qui adapte automatiquement le site à l'espace disponible à l'écran sur lequel il est consulté (mobile, ordinateur, tablette).
Le calendrier sportif 2019 verra la participation au challenge des sponsors ASA du Bocage, avec notamment la course de côte régionale de Théréval-Agneaux, les Teurses de Théréval-Agneaux, le slalom de Saint-Lô et le rallye du Bocage, complété par d'autres courses pour atteindre un programme de douze épreuves.

Retrouvez toutes les actualités du team sur le site teamledcompetition.free.fr

TEAM L.E.D Compétition
4 rue de la Doucetière - 50180 AGNEAUX
Monsieur Etienne LELANDAIS

De gauche à droite : Dominique HUE - Joël MESNILGRENTE Brigitte VINDARD Etienne LELANDAIS - Ludovic VINDARD

Alain Métral

Maire d'Agneaux de 2000 à 2014, Alain Métral s'est éteint le 21 octobre dernier à son domicile agnelais des suites d'une longue maladie.
Il avait 78 ans.
Saint-lois d'origine, Alain Métral est né le 1er janvier 1940, il a grandi au sein d'une fratrie composée de huit enfants. Il a effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle au Centre Interprofessionnel Laitier de la Manche.

En 1980, il s'installe avec son épouse Annick et ses deux enfants, Michel et Sabine, dans le quartier de l'Orée du bois à Agneaux et intègre le conseil municipal de la commune trois ans plus tard, répondant ainsi au souhait du maire de l'époque, Edmond Piedagnel. Conseiller dans un premier temps, il est nommé, aux élections de 1989, adjoint aux finances et budget, aux affaires culturelles et aux jumelages (Bruck en Autriche et Rapolt en Roumanie). En 1995, il devient premier adjoint, fonction qu'il assumera jusqu'en avril 2000, date à laquelle Edmond Piedagnel démissionne pour se consacrer à son mandat de conseiller général. Devenu maire, Alain Métral est réélu en 2001 puis en 2008. En 2013, il annonce qu'il ne se représentera pas aux élections de l'année suivante et c'est donc au printemps 2014 qu'il quitte son fauteuil de premier magistrat de la cité agnelaise pour passer le flambeau à son ami Alain Sévêque.

Si Edmond Piedagnel donna une identité à la commune d'Agneaux en créant le centre-ville dans les années 80, Alain Métral continua de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur en réalisant, avec ses différentes équipes municipales, de nombreuses infrastructures au sein de la commune : la médiathèque, la place de l'Avenir avec la création du centre de loisirs, de la maison de la petite enfance, de la salle de tennis de table, de l'atelier d'arts plastiques, de l'école de musique et, en fin de son dernier mandat, le pôle médical situé rue de l'Oratoire.

Après avoir cessé toutes activités politiques et municipales, Alain Métral consacra son temps libre à ses passions à savoir le golf qu'il pratiquait régulièrement sur les greens de Saint-Martin d'Aubigny dans le centre-Manche, les jeux de cartes qui lui permettaient de retrouver ses bons copains pour d'interminables parties, les voyages qu'il faisait avec son épouse. Il cultivait aussi l'art d'être grand-père avec ses quatre petits- enfants.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 25 octobre en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Agneaux par l'ancien directeur de l'Institut, le père Michel Mary devant une assistance venue en grand nombre pour rendre un dernier hommage à cet homme dévoué à sa commune et à ses habitants.

Remise des prix aux jardiniers d'Agneaux

Le jeudi 28 juin, sous un soleil d'été et sous la houlette du maire adjoint à l'urbanisme, le jury des jardins et balcons fleuris a déambulé de rue en rue.
L'imagination, la diversité des fleurs, l'harmonie des couleurs autant de facteurs qui ont rendu la tâche difficile au jury pour classer, voire départager les jardiniers d'Agneaux.
La remise des prix, le samedi 29 septembre, a permis de récompenser les candidats et aussi de les remercier pour rendre Agneaux si colorée.

Jardins fleuris
1er Prix - Bongré Eugène
2e Prix - Lechevalier Jacqueline
3e Prix - Haye Maurice
4e Prix - Leroutier Marthe
5e prix - Moulin Bernard
6e prix - Blondel Yvette
7e prix - Briard Alain

Balcons et terrasses fleuris
1er Prix - Leblanc Claude
2e Prix - Couillard Claudine

facebook.com/ville.agneaux

Fête de la musique, dimanche 24 juin

Jeux vidéo, été

2018 en images

Chasse aux œufs, avril

Forum des associations, septembre

Fête de la musique, dimanche 24 juin

Arbratou, centre de loisirs, juin

Expo sur l'eau, janvier

Bibliothèque de rue, mai

Contes de Fils en Fleurs, octobre

Expos des enfants, mai

Fête Saint-Jean, juin

Fête de la musique, dimanche 24 juin

Nuit de la lecture, 20 janvier

Concert de la Coda, salle omnisport, octobre

Histoires d'en découdre, octobre

Appel à projets festival Jeunes en scène

Toujours aussi dynamique, le festival Jeunes en scène de Saint-Lô Agglo revient en 2019.

Saint-Lô Agglo offre, à travers cet évènement, la possibilité aux jeunes de 11 à 25 ans de s'exprimer à travers différentes pratiques artistiques. Rendez-vous de l'année dédié à la jeunesse ! C'est une opportunité pour eux de créer, de s'exprimer artistiquement, de se révéler et de valoriser leurs idées et leurs talents ! En 2018, ce sont 200 jeunes qui ont participé à ce festival avec 31 projets présentés.
Ce festival met en lumière les jeunes de l'Agglo… Libre à chaque jeune de faire jouer sa créativité, son imagination, son inventivité !
Ce festival est organisé PAR et POUR les jeunes !

Saint-Lô Agglo lance son appel à projets auprès de tous les jeunes du territoire pour l'édition du festival Jeunes en scène 2019 !...
« De 11 à 25 ans ? On attend tes idées ! Viens t'inscrire pour participer au festival en déposant ton projet : théâtre, arts plastiques, musique, photo, danse... Tout est permis ! »
Le Kiosk accompagne à la construction des projets, de l'idée à la mise en scène. Les jeunes bénévoles souhaitant participer à l'organisation du festival sont également les bienvenus !
Date limite d'inscription : 12 janvier 2019
+ d'info sur saint-lo-agglo.fr

Ouverture du Fablab Saint-Lô Agglo

Le Fablab de l'Agglo a ouvert ses portes le 17 septembre dernier.
Le Fablab est ouvert à tous… porteurs de projets et entrepreneurs pour tester des idées et réaliser des prototypes, collégiens, lycéens, étudiants mais aussi grand public pour se familiariser avec les nouveaux

usages numériques !
En véritable lieu de création, de fabrication, de découvertes, de tests, d'essais, vous y trouverez des machines à commandes numériques telles qu'une imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse,

découpeuse vinyle, découpeuse à fil chaud et matériel de bricolage. Un animateur « fabmanager » est sur site pour animer et promouvoir le lieu… alors n'hésitez pas à venir à sa rencontre au 308 rue Popielujko à St-Lô.

Ecole Marie Ravenel

La rentrée 2018/2019

274 enfants ont pris, ou repris, le chemin de l'école Marie Ravenel, sous la direction de M. Jean-Marc HAMELIN.
99 enfants à l'école maternelle (4 classes)
175 enfants à l'école primaire (7 classes)
A noter une augmentation de 19 enfants de plus qu'à la rentrée 2017.16 enseignants (titulaires, temps partiel et remplaçants) sont en poste à l'école.
Travaux - Ecole Primaire
Toutes les huisseries (portes et fenêtres) ont été changées durant l'été. Les murs des bâtiments bleus et rouges ont été repeints extérieurement. Pour remplacer la salle informatique qui est devenue obsolète, il a été procédé au renouvellement de matériel informatique : 12 ordinateurs portables reliés à un serveur et 12 tablettes avec coques de protection.
Travaux - Ecole maternelle
Des bancs ont été posés dans la cour de l'école. Nouvel éclairage dans trois classes au rez-de-chaussée. Pour toute l'école (maternelle et primaire), un système d'alerte anti-intrusion a été installé également pendant l'été : chaque adulte de l'école est doté d'une télécommande et peut déclencher l'alerte à tout moment.
En ce qui concerne les projets pédagogiques, une classe de neige est prévue pour la classe de CM2 à Valloire, en janvier 2019.
D'autres projets sont en cours de réflexion pour les autres classes.
Le retour à la semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi et aux anciens horaires : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30.

La commission jeunes d'Agneaux

Suite à la bourse puériculture organisée en février dernier, les jeunes de la commission d'Agneaux ont récolté 329,50 euros. Les bénéfices de cette action leur ont permis d'organiser une soirée au Laser Game de Saint Lô. Avant leur partie, Monsieur Sévêque, accompagné de quelques élus, tenait à offrir un pot de remerciements aux jeunes pour leur investissement lors des différentes actions organisées sur la commune. Pour clôturer la soirée, les jeunes sont allés au Mac Do.
Avec le reste de l'argent et le soutien de la mairie, ils organiseront en début d'été 2019 une journée à Festyland. Cette année, les jeunes participeront au Téléthon le samedi 8 décembre mais aussi au festival de la jeunesse courant avril. Ils organiseront une bourse puériculture au mois de mars.
Félicitations aux jeunes pour leur envie de s'investir dans la vie de la commune !

et ALSH

Espace Jeunes

Du 16 au 20 juillet dernier, les ados de l'Espace Jeunes d'Agneaux ont réalisé une grande fresque de graffiti pour décorer les murs autour du terrain "multisports" d'Agneaux. Avec l'aide d'un artiste professionnel, Matthias Sineux, une vingtaine de jeunes ont d'abord imaginé puis peint à la bombe une fresque pleine de couleurs.

Projet Arbratou suite et fin...

Après une année pleine d'activités autour des arbres et de la nature, une exposition réalisée au sein de la médiathèque, qui a remporté un franc succès, dans le cadre du projet 5000 arbres, les enfants et les jeunes ont réalisé la réhabilitation d'une ancienne haie bocagère le long du gymnase.
Les enfants avaient aussi participé à un jeu de piste pour retrouver l'arbre remarquable caché dans le bois à côté de la mairie d'Agneaux. Pour donner suite à cette journée, les jeunes de l'accueil de Loisirs d'Agneaux ont réalisé, en partenariat avec le FAB-LAB de Saint-Lô Agglo, une pancarte qui permettra d'identifier ce magnifique Aulne Glutineux.
Un grand merci à tous les intervenants et partenaires qui ont œuvré à la réussite de ce beau projet.

Le restaurant scolaire

Les parents, dont les enfants déjeunent au restaurant scolaire, ont été destinataires, au printemps 2017, d'un questionnaire, rédigé par un groupe de parents d'élèves, concernant leur avis sur l'introduction, à la cantine, de produits locaux et/ou bio. Globalement, ce projet a été accueilli favorablement.
Plusieurs réunions, avec les parents d'élèves, les élus et les responsables de la cantine, ont été organisées ainsi que quelques déplacements dans des restaurants d'établissements scolaires similaires.
Bien que les menus soient établis avec l'aide d'une diététicienne, les responsables du restaurant continueront d'améliorer l'achat des produits en commandant en circuit court et chez des fournisseurs locaux.
Le pain provient de 2 boulangeries d'Agneaux.
Les fruits et légumes sont fournis par un maraîcher de Saint-André-de l'Epine et sont sélectionnés suivant les saisons. Les pommes de terre (frites) sont achetées sous vide à Créances et livrées sur place à la demande.
Pour les produits laitiers et plus spécialement les yaourts, il a été pris contact avec une ferme de la région. Ces yaourts sont servis comme dessert 2 fois par mois.
Pour les autres produits laitiers (lait, crème, fromages et autres yaourts), un groupe laitier en est le principal fournisseur.
La viande hachée (pour le hachis), est actuellement prise chez des traiteurs locaux. Pour les poulets, il en sera de même.
Quant au poisson, il est fourni par un traiteur reconnu, et est de très bonne qualité.
Bien entendu, l'objectif reste de ne pas augmenter le prix du repas pour les familles, d'où la nécessité de conserver la maîtrise des coûts d'achat des matières premières.

11 NOVEMBRE

Agneaux s'est souvenu

Les Agnelais se sont retrouvés le samedi 10 novembre pour la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice au cours de laquelle une nouvelle stèle a été inaugurée en présence de Monsieur le Préfet de la Manche et de plusieurs personnalités.
De nombreux enfants des écoles Marie Ravenel et de l'Institut ont participé à la réussite de ce temps de recueillement devant les familles des poilus.
Un grand moment empreint de solennité.

école Marie Rouvet

LA PAROLE AUX ÉLUS

Ensemble pour Agneaux

Et si on parlait regroupement Agneaux / Saint-Lô

La fusion de notre commune avec la ville préfecture est régulièrement évoquée lors de nos rencontres avec des Agnelais et des Agnelaises et notre positionnement sur ce sujet est sollicité. En ce qui concerne notre groupe, nous pensons que l'unification d'Agneaux et de Saint-Lô n'est pas à l'ordre du jour.

Les pré- requis pour fusionner

Pour fusionner il nous apparaît que plusieurs critères doivent être respectés :

Une population critique en nombre : le nombre d'habitants est un critère déterminant pour le fonctionnement des communes (attribution des subventions, nombre de conseillers, recettes fiscales…). Quand ce nombre est peu élevé, les communes ont intérêt à rechercher un ou plusieurs partenaires pour continuer d'exister. Avec 4500 habitants et des projets de lotissements, la population agnelaise est l'une des plus importante de l'agglomération.

Des difficultés financières : beaucoup de fusions, actuellement, sont réalisées suite à des difficultés financières (endettement important, recettes insuffisantes) ne permettant pas de réaliser des investissements structurants ou un fonctionnement optimal de la commune. Ce n'est pas le cas pour Agneaux.

Un projet de territoire commun avec la ville fusionnée : Ce ou ces projets ne peuvent être établis que sur les compétences détenues en propre par les communes. Actuellement quatre compétences sont exercées par la municipalité (voierie, social, culture et scolaire) et il n'y a pas et il est difficile d'imaginer un projet commun avec Saint-Lô sur ces compétences.

Les inconvénients d'une fusion

A nos yeux trois inconvénients s'opposent à la fusion : L'augmentation des impôts locaux. La loi oblige une harmonisation des taux d'imposition au sein de la commune nouvelle. Même si elle est lissée dans le temps, cette harmonisation se traduit généralement pour une des communes par une augmentation. Ce serait le cas pour Agneaux.

L'éloignement des citoyens et des élus : pratiquement tous les quartiers agnelais sont représentés par un conseiller au sein du conseil municipal. Dans le cadre du conseil municipal de la ville nouvelle, il n y aura pas 27 élus d'Agneaux mais combien ? deux, trois, quatre,… ? et de quels quartiers ? renforçant ainsi le fossé entre les élus et les citoyens. La fusion n'engendrera pas d'économie : alors que les fusions sont présentées comme génératrices d'économie de fonctionnement, la réalité dans différents domaines montre que cet argument n'est pas réel.

Et la parole des citoyens ?

La mise en place des communes nouvelles se fait sans recourir à l'avis des citoyens. Cela nous paraît être une erreur et crée un déni de démocratie. Mais… Les élections municipales dans un an et demi seront un moment propice où les « pro » ou « anti » fusion pourront se prononcer car ce sujet figurera, prenons en le pari, dans le programme des candidats à la Mairie. Bonne fin d'année 2018, et bonne et heureuse année 2019.

Les élus du groupe « Ensemble pour Agneaux »

Daniel DEPINCÉ, Noëlle LECLERC-BUICHON, François HÉRY, Catherine CAUDIN, Eric LEBRUMAN, Françoise COULOMBIER.

Avec vous pour Agneaux

PÉRENNISER le devoir de mémoire… pour surtout ne pas oublier…

Nous venons de commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre de 1914/1918. Cet évènement fut pour chacun et chacune d'entre nous l'occasion de perpétuer la mémoire des atrocités vécues par nos soldats et rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour une cause qui leur semblait juste : la défense de la patrie, de nos libertés et de notre démocratie.

Construire la paix est souvent plus difficile que d'accepter les conflits ou se résoudre à la domination d'un peuple par un autre. L'histoire de l'humanité, notre histoire, est pourtant riche d'enseignements sur les écueils à éviter pour que de tels drames ne se reproduisent pas comme ce fut malheureusement le cas en 1939.

Pourtant, les peuples, au prix du sang et des larmes, ont construit nos démocraties et ont fait le choix de l'autodétermination, chacun engageant sa responsabilité vis-à-vis des choix politiques, économiques, sociaux et environnementaux de son pays d'appartenance.

Ceci nous ramène à notre échelon communal, premier niveau de notre démocratie. C'est donc là que le comportement des élus doit d'abord être exemplaire, respectueux du débat d'idées, et soucieux de l'intérêt général en dehors de toute dérive idéologique. Notre groupe majoritaire s'emploie chaque jour à être attentif au quotidien de tous les Agnelais et à rester à l'écoute des avis et suggestions des élus du groupe d'opposition.

C'est ainsi que très attachés à l'identité de notre cité « Art de Vivre » les contraintes financières imposées aux communes par la baisse drastique des dotations de l'état depuis 2014 nous ont amené à étudier les conditions et les conséquences de la création d'une commune nouvelle avec Saint-Lô. A l'issue de ce travail, une réunion plénière de tous les élus du conseil municipal a été organisée pour mettre en commun nos analyses individuelles et collectives, débattre puis conclure sur la nécessité ou non d'engager une démarche dans ce sens.

Une convergence de vue est très vite apparue sur le fait que les dispositions législatives et financières en vigueur et la situation propre de notre commune ne font pas apparaître de réelles contraintes nécessitant à court et moyen terme une mise en commun de nos moyens avec la commune de Saint-Lô.

L'identité de notre ville est reconnue et elle s'est exprimée ce 10 novembre 2018 pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France, sous la présidence de Monsieur le préfet de la Manche et en présence des autorités civiles et militaires, des écoles publique et privée et des familles des poilus entourés d'un public nombreux, l'école de musique et l'ensemble des services municipaux se sont mobilisés pour que cette cérémonie traduise aux yeux de tous les Agnelais et des plus jeunes en particulier, à la fois la gravité et la grandeur de cette période sombre de notre histoire. La stèle du « Poilu » un temps oubliée après sa destruction par l'armée allemande pendant la guerre 1939/1945 a été réhabilitée et dévoilée à cette occasion pour pérenniser le souvenir et surtout ne pas oublier…

Très belles fêtes de fin d'année et bonne année 2019

Le groupe majoritaire :

Alain SÉVÊQUE, Jean-Marie BARRÉ, Elisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORÉ, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Thierry DUPRAY, Olivier DUVAL, Michèle LALLIER, Jacques LECHEVALLIER, Colette LECOT, Evelyne MASSICOT, Patrick SIMON, Yolanda TESNIÈRE, Philippe YVON.

Carpaccio de Saint-Jacques

Pour 4 personnes

Ingrédients :

12 noix de Saint-Jacques
le jus d'une 1/2 orange
le jus d'un citron
2 cuillères à soupe d'huile de noix
4 cuillères à soupe d'huile de colza
1/2 botte de ciboulette
sel et poivre

Préparation :

1) Préparez d'abord la vinaigrette au citron pour y faire mariner les noix de Saint-Jacques. Dans un mortier ou au mixeur, broyez 1 cuillère à soupe de baies. Dans un saladier, mélangez le jus, les baies broyées et les huiles. Finissez la marinade en la salant et en la poivrant. Emulsionnez enfin le mélange avec une fourchette et réservez 30 minutes au frais.

2) Nettoyez les noix de Saint-Jacques. Emincez-les en fines tranches façon carpaccio et disposez-les dans des assiettes individuelles.

3) Versez la marinade passée au chinois (pour éviter les morceaux de baies) et parsemez de quelques pincées de ciboulette ciselée.

4) Votre carpaccio de Saint-Jacques est prêt !